

Haut-Ogooué/Département de Djouori-Agnili/Campagne de sensibilisation et de dépistage du VIH/Sida

Peu d'enthousiasme à Bongoville

N.O.

Bongoville/Gabon

DEBUTEE le lundi 24 juillet dernier à Franceville chef-lieu du Haut-Ogooué, la campagne de sensibilisation et de dépistage gratuit du VIH/Sida, initiée par la directrice du Programme de lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le VIH/Sida, Dr Raïssa Okouyi Ndong Assapi, s'est poursuivie les 26 et 27 juillet 2017 dans le département de Djouori-Agnili, dont Bongoville est le chef-lieu.

Cette campagne, rappelle-t-on, est mise en œuvre sur le terrain par la coordinatrice provinciale du Programme multisectoriel de lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le VIH/Sida, Marie Joséphine Bongo Tchila, appuyée par le Centre de traitement ambulatoire (CTA) à travers l'implication de son médecin, Julie Lina Nzong, et de son psychologue, Hervé Patrick Engouang Békalé, tous deux spécialisés dans la prise en charge des malades du Sida.

Dans le département de Djouori-Agnili, la première escale de la caravane a donc été le dispensaire de Kélé, où ont été regroupées les populations. Marie-Joséphine Bongo Tchila y a



Le préfet de Djouori-Agnili (c) s'est dit satisfait de la caravane de sensibilisation.



Marie-Joséphine Bongo Tchila (foulard) et son équipe échangeant avec les populations au dispensaire de Kélé.



Les personnes dépistées ont reçu les résultats des examens sur place.



Déception des organisateurs à la tribune du fait de la faible affluence des populations.

alors fait passer le message selon lequel le Sida n'est pas une fatalité et que toute personne séropositive est susceptible de vivre en bonne santé et longtemps, si et seulement si elle est suivie par les médecins du CTA et prend régulièrement ses antirétroviraux. Après toutes ces informations, les

populations se sont fait dépister volontairement à tour de rôle. Il a été ensuite donné au dispensaire du village Souba, qui est situé non loin de Léconi, de recevoir la caravane. Mais là-bas, contrairement à la première étape, les habitants se sont présentés au compte-gouttes. Raison in-

voquée : les activités champêtres. A Bongoville, l'équipe de lutte contre le VIH/Sida a déposé son matériel à la place de l'Indépendance, avant d'être reçue par le préfet de la localité, Joseph Matsiengui Boussamba. Le représentant de l'Etat s'est alors dit honoré de recevoir cette équipe, qui a

porté son dévolu sur le département dont il a la charge. « Notre circonscription administrative étant loin des grandes cités, il est très satisfaisant pour nous qu'une telle activité vienne vers les populations de ce département. Ces prestations sont rarement à notre portée et cette caravane nous permet de comprendre

que la santé publique est parmi les priorités des plus hautes autorités du pays », a-t-il dit.

Notons que peu de personnes se sont présentées à la tribune où s'est tenue la campagne de sensibilisation. A peine une dizaine de personnes, et ce en dépit de la préparation en termes de communication, qui a été faite quelques jours plus tôt par le médecin en chef du centre médical, Patricia Ngongang. Tout en saluant l'initiative, elle a souligné que « cette campagne nous permet de dépister la population et de dresser une carte sanitaire de notre département dans les données et l'épidémiologie. Elle nous permet aussi de faire suivre médicalement les personnes infectées et d'éviter de les perdre de vue ».

Au terme de la caravane, la coordinatrice provinciale, Marie Joséphine Bongo Tchila, a marqué sa satisfaction face au bon déroulement des activités. « Les autorités qui ont mis en œuvre cette organisation ont fait leur part. Dans certains villages, il y a eu beaucoup de mobilisation, contrairement à Bongoville où les populations se sont peu présentées. Cela nous permet d'en tirer des leçons pour pouvoir améliorer les choses », a-t-elle estimé.

Ogooué-maritime/Département de Ndougou/Gamba/Pêche aux embouchures

Les parties s'accordent sur la délimitation des parcs marins

D.M.

Gamba/Gabon

EN respect des dispositions du décret n°00161/PR du 1er juin 2017 relatif à la création d'aires protégées aquatiques au Gabon, et suite à la mission d'avril dernier ayant consisté en la délimitation extérieure des parcs marins du pays, une seconde mission de la direction générale de la Pêche et de l'Aquaculture, conduite par le chef de service des évaluations et des aménagements des ressources marines, Jean Noël Bibang-Bi-Nguema, vient de séjourner dans le chef-lieu du département de Ndougou, à Gamba. Il s'agissait pour cette équipe de statuer, d'un commun accord avec les populations riveraines et les pêcheurs, sur la délimitation intérieure des parcs marins de Setté-Cama et du fleuve Nyanga. Comme l'exigent les textes en vigueur, une distance



Le secrétaire général de préfecture, Roger Assongo, prononçant son discours.



Jean Noël Bibang-Bi-Nguema a exposé sur le bien-fondé des parcs marins.

d'un kilomètre 800 mètres a été retenue par les populations des deux zones. La spécificité de l'embouchure de Setté-Cama, qui dispose désormais de deux parcs (le parc national de Loango et le parc marin), nécessite une attention particulière et des mesures d'accompagnement pour les populations riveraines, afin qu'elles trouvent un juste milieu dans la pratique quotidienne de l'acti-

tivité de pêche dans cette zone, notamment pour la pêche sportive et celle dite coutumière. Aussi, les notables, le président de l'association des pêcheurs, Ulrich Mboumba, pour Setté-Cama, et Paga Paga pour le fleuve Nyanga sollicitent-ils la faveur de l'administration à ce sujet. Aux termes des visites de terrains, un atelier de consultation pour l'élaboration des plans d'aména-

gement des parcs marins a eu lieu dans la salle de réunion du Conseil départemental de Ndougou. En lieu et place du préfet, c'est le secrétaire général de la préfecture, Roger Assongo qui a ouvert les travaux. Il a exhorté les participants à s'approprier les rudiments nécessaires, tout en respectant la réglementation en vigueur, en attendant la nomination des futurs conservateurs des parcs

marins de la région. Avant la série des questions-réponses, le chef de mission, Jean Noël Bibang-Bi-Nguema a exposé longuement sur les tenants et aboutissants des futurs plans d'aménagement. Il a par ailleurs promis de transmettre fidèlement à sa hiérarchie, les attentes des populations.

La signature du procès verbal de cette réunion a mis

un terme à la mission. Rendez-vous a été pris pour septembre prochain. Le chef de la brigade locale de pêche, Jean-René Migoungui Moulet, le 1er maire adjoint de la commune, Charles Dikoumba, le représentant du président du Conseil départemental de Ndougou, Nono Mbatchy, les auxiliaires de commandement et les notables ont pris part à cette réunion.